

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

OBJECTIFS

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne, en s'appropriant l'ensemble des éléments d'un prévisionnel, en comprenant les statuts ainsi que leurs conséquences sur le système et en analysant la faisabilité du projet.

PRÉ-REQUIS

Savoir utiliser un tableur avec ses fonctions de bases (ajouter un onglet, naviguer dans une feuille de calcul, faire une addition sur tableur). Les demandes d'inscription sont à valider par le responsable de stage.

CONTENU

JOUR 1 :

Présentation globale des différents outils :

- Définition d'un système de production : ses composantes et les liens existants
- Plan de financement, trésorerie et compte de résultat : leurs rôles et caractéristiques, les éléments à questionner pour la faisabilité du projet

Les statuts juridiques, fiscaux et sociaux.

La TVA : définition, fonctionnement, les différents taux

JOUR 2 :

Le plan de financement : les besoins en investissement pour le démarrage (année N) et le développement du projet (jusqu'à N+3) ; les ressources disponibles ou à mobiliser pour réaliser les investissements nécessaires (apport personnel, emprunts, subventions existantes, etc.)

Le plan de trésorerie prévisionnel

JOUR 3 :

Le compte de résultat : les éléments constitutifs du compte de résultat (produits, charges, stocks, dotation aux amortissements, etc.) et les indicateurs de performance et de faisabilité (VA, EBE, revenu disponible, taux endettement, etc.)

JOUR 4 :

Articulation entre les 3 outils présentés (plan de financement, de trésorerie et compte de résultat) et analyse globale du projet au regard des objectifs fixés initialement.

Plan d'action

Bilan de la formation

Moyens pédagogiques :

Alternance d'apports, de mise en pratique sur les projets des participants et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins.

La certification est obtenue si la candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin sera délivré.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Adear 11

DURÉE : 4 jour(s)

DATE LIMITE : 06/11/2023

MODALITÉS D'ACCÈS

En situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter le resp. de stage pour préparer votre accueil.

TARIFS

Frais pédagogique : 896€. Formation pouvant être prise en charge par le CPF ou VIVEA. Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Resp. de stage : Stéphanie Juin
adear11.sj@jeminstallepaysan.org

Maison Paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Formation portée par la Maison Paysanne de l'Aude,
N°OF : 76 11 01 690 11

SATISFACTION : Note de satisfaction générale Maison Paysanne 2022 arrêtée au 31/12/2022 : 96.9%

NOTE : Apporter son ordinateur ou nous prévenir en cas d'impossibilité.

Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.
Débouchés : création de son activité ou d'un nouvel atelier.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/12/2023	Maison des Vignerons, Chambre d'agriculture de l'Aude, Bât A, ZAC Bonne Source 11100 Aude	Charlotte Petroff, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11
16/11/2023	Maison des Vignerons, Chambre d'agriculture de l'Aude, Bât A, ZAC Bonne Source 11 100 Aude	Charlotte Petroff, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11
30/11/2023	Maison des Vignerons, Chambre d'agriculture de l'Aude, Bât A, ZAC Bonne Source 11100 Aude	Charlotte Petroff, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11
21/11/2023	Maison des Vignerons, Chambre d'agriculture de l'Aude, Bât A, ZAC Bonne Source 11100 Aude	Charlotte Petroff, accompagnatrice à l'installation et formatrice à l'Adear11

THÈMES

Autres S'installer en AP Création d'activité / diversification
Gestion d'entreprise S'associer / coopérer

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))